

Communiqué de presse AéroGest®, 02/01/2014
SGS – Livret de progression dématérialisé

NEW ! AéroGest® et SGS - Les pilotes peuvent saisir directement les déclarations liées à la sécurité dans AéroGest. Ensuite, l'application AéroGest-SGS prend le relais et permet au responsable SGS d'effectuer tous les travaux nécessaires (codifications, complément, correction, décision et éditions des rapports).

NEW ! AéroGest® version 4.0 et le Livret de Progression Dématérialisé. Dès le mois de juillet 2015, AéroGest met à la disposition des aéroclubs utilisant la version AéroGest-club, la gestion du carnet de progression sous forme électronique.

- Gérer le carnet sous une forme largement automatisée, directement à l'écran.
- En respectant la liste des items théoriques et pratiques tels que définis à l'heure actuelle, modifiable par le club.
- Tout en préservant les choix de l'instructeur (commentaire O/N).
- Garantir une « vérité » des lignes, le compte rendu de vol étant lié au N° de vol et donc à l'ensemble de la gestion du club.
- **Faciliter la procédure d'agrément** en vous donnant la possibilité d'intégrer des items du livret tel que déposés avec votre dossier ATO
- Imprimer divers livrets au format PDF pour l'aéroclub et l'élève (format PDF).
- Valider chaque vol avec les identifiants pilotes et instructeurs
- Obtenir les statistiques.
- Déléguer aux serveurs AéroGest la conservation des archives selon la durée légale.
- Exporter tout ou partie de ces informations.

Les fonctions AeroGest© : Gestion intégrale des aéroclubs

Gestion des comptes pilotes – comptabilité intégrée – réservation – contrôle des départs en vols 4 à 64 clés) – contrôle des accès au club

SGS & Livret de progression dématérialisé

Toutes les mises à jour et évolutions de la solution AéroGest sont livrées automatiquement sans surcout. Assistance par courriel ou téléphone
(Cout téléphonique standard, sans surtaxe, voire gratuit selon les opérateurs)